Disponible à la Mairie - Téléchargez L'Ami Cosséen sur www.cosse-le-vivien.fr

L'ami Cosséen

Le journal des Associations & de la municipalité

NUMERO 08
SEPTEMBRE 2012

Sommaire

Vie Associative p 2
Conseil Municipal p 10
Informations diverses p 13
Etat-Civil p 14
Objets trouvés p 15

Dossiers

Maison de Communauté p 8
Inauguration de la rue Guy Hamon p 12

Association

Programme des Embuscades p 16

L'Ami Cosséen est déposé dans chaque boîte aux lettres Si vous ne le recevez pas, contacter la mairie

Dates à retenir

31 août & 1er septembre	Bourse aux vêtements - Familles Rurales
02 septembre	Tournoi familial de basket - Avant-Garde
06 septembre	Conseil Municipal
07 septembre	Repas de l'Amicale Cantonale Club de l'Amitié
08 septembre	Inscriptions aux activités 2012-2013 Familles Rurales
12 septembre	Histoires racontées - Bibliothèque Marcel Pagnol
13 septembre	Permanence Main Tendue
15 septembre	Les Olympiades - Avant-Garde
20 septembre	Amicale à la mêlée - Cossé Pétanque
21 septembre	Tournoi de tennis de table - Avant-Garde
27 sept au 13 oct.	Les Embuscades

Les articles pour le prochain bulletin devront être envoyés pour le 10 du mois dernier délai

ÉDITION : Mairie de Cossé-le-Vivien avec le concours des Associations.
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Joseph LOUAPRE, Maire.

FAMILLES RURALES

1 - Bourse aux Vêtements Automne – Hiver

Vendredi 31 Août et
Samedi 1er septembre 2012
de 0 à 14 ans et matériel de puériculture
Salle Saint Exupéry

Dépôt :
le vendredi 31 Août de 15h à 19h
Vente :
Samedi 1er Sept. de 09h30 à 12h30
Reprise des invendus :
Samedi 1er Septembre de 16h à 16h30

Pour tous renseignements :
02 43 98 27 77 ou 02 43 98 83 13

Informations :
1. Participation de 0.20 € par article déposé et de 1€ pour les articles valant 25€ et plus.
2. Dépôt : 15 articles maxi par famille dont 5 articles de layette maxi (0 à 1 an) ; le matériel de puériculture est en plus.
3. Mettre sur chaque vêtement une étiquette en papier cousue (8 x 6 cm) (les ensembles jogging, pyjamas devront être solidement attachés).
4. Vêtements en parfait ETAT, SANS AUCUNE TÂCHE, REPASSES, à la MODE et de SAISON.
5. Mettre une étiquette autocollante sur le matériel de puériculture en indiquant le prix de vente.
6. Merci de ne rien inscrire en haut à gauche de l'étiquette.

2 - Activités 2012-2013

Inscriptions le Samedi 8 Septembre de 9h30 à 15h00
à la Maison de l'Enfance
Adhésion Familles Rurales 2013 : 23,70 euros
Adhésion Septembre-Décembre 2012 : 8 euros

Gym Enfants, le mercredi après-midi avec Anne-Marie Audoin :
3-4 ans (17h- 17h45), 5-6 ans (16h-16h45), 7-11 ans (17h45- 18 h45)
Tarif : 45 € ; Responsable Yveline Bélier : 02 43 98 27 72

Gym Adultes, le jeudi (19h-20h ou 20h-21h) avec Anne-Marie Audoin
Tarif 49 € ; Responsable Yveline Bélier : 02 43 98 27 72
Gym Douce, le mardi (9h30 – 10h30) avec Marie-Hélène Meinvielle
Tarif 49 € ; Responsable Gisèle Chrétien : 02 43 98 84 41
Marche Santé, le jeudi (9h00 - 10h00) avec Marie-Hélène Meinvielle
Tarif 48 € ; Responsable Marie-Ange Rocher 02 43 01 27 49
Danse Classique et Modern'Jazz, le samedi avec Marielle Colas-Lessirard
Tarifs : 114 € enfants de Cossé; 137 € enfants hors commune
Responsable : Martine Saget 02 43 91 78 89
Folk, 12 cours sur l'année, cours animés par Jacqueline et les musiciens Claude et Louis
Tarif : 25 €; Responsable Martine Houdmond 02 43 90 74 40
Atelier Mémoire, le mardi (14h15 et 16h15), avec Monique Charvet
Tarif : 45 €; Responsables Chantal Laujon 02 43 98 28 49; Jeannette Favrolt 02 43 98 29 15 et Odile Leroux 02 43 98 81 48
Cours Informatique, le mercredi, avec Damien Pasquier
Responsables : Chantal Laujon 02 43 98 28 49, Marie Ange Rocher 02 43 01 27 49 et Sonia Dubois 02 43 91 78 72
Pour les inscriptions, merci de prévoir :
- un certificat médical (de moins de 3 mois) pour les cours de gymnastique et marche santé.
- le paiement pour l'adhésion Familles Rurales 2013 : 23,70 € (+ 8 € si vous n'avez pas la carte 2012)
- le paiement pour les inscriptions aux activités
Sonia Dubois Présidente Familles Rurales 02 43 91 78 72

3 - Bourse aux Jouets

Samedi 20 octobre 2012
Salle FCC - route de Loiron

Dépôt : de 09h00 à 12h30
Vente : de 13h30 à 17h00
Reprise des invendus : de 18h00 à 18h30
15 articles par personne (0,20 € par objet déposé)
Chaque article devra porter une étiquette autocollante (36 x 56 mm), être en état de fonctionnement et muni de piles si nécessaire.
Nous prenons les petits puzzles faits dans leurs boîtes.
Aucun jouet ne sera repris ou remboursé. L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation.

Puzzles et peluches ne sont pas acceptés.
Pour tous renseignements :
Mme Raimbault 02 43 98 27 77
Mme Berthier 02 43 98 83 13

4 - Marché aux Livres d'occasion

Samedi 20 octobre 2012
Salle FCC

Entrée Gratuite
Venez vendre et acheter Livres-BD-Revues. (réservé aux particuliers).
Merci de vous inscrire.
Vente : de 13h30 à 18h00
Emplacement 2 € (1 table fournie), installation entre 10h et 12h30.

Pour tous renseignements et inscriptions, contactez :
Mme Raimbault 02 43 98 27 77
Mme Berthier 02 43 98 83 13

5 - Bénévoles

Les bénévoles Familles Rurales s'occupent de plusieurs ateliers (gym, danse, accueil de loisirs, marche santé, Folk, Atelier Mémoire, Bourses aux vêtements, aux jouets…). Cette équipe souhaite s'étoffer pour continuer et pourquoi pas innover dans de nouveaux projets. N'hésitez pas à prendre contact avec l'un des membres de l'association.

Familles rurales
Vivre mieux !

CLUB DE L'AMITIÉ

Reprise de l'activité tarot le jeudi 13 et 27 septembre ensuite le 2ème et 4ème jeudi de chaque mois.

Mercredi 05 septembre

Concours de pétanque interne au club à 13h30 au stade municipal, engagement 3 €. Le soir un buffet ouvert à toutes les personnes qui le souhaitent à la salle St Exupéry à 19h. Participation de 12 €, inscription accompagnée du règlement avant le 28 août auprès de Georgette Sabin ou des responsables de secteur.

Vendredi 07 septembre

Repas de l'Amicale cantonale - salle du F C C à 12h.

Jeudi 18 octobre

Repas du club, salle du F C C à 12h. Le détail de la journée vous sera communiqué prochainement.

Les joueurs de pétanque du club de l'Amitié se distinguent dans les concours au niveau départemental. Deux équipes participeront le 06 septembre au concours régional des Aînés Ruraux à Beaucouzé.
1ère équipe : Raymond Paillard, Jean Marc Plot, Claude Moreau
2ème équipe : André Guiard, Alain Clavreul, Alain Lebreton
Nous leur disons bravo et bonne chance.

Le club propose des sorties en fin d'année :

Samedi 1er décembre

Séance de 13h30 - « L'Himalaya aux pays du soleil levant » aux Ursulines de Château Gontier. 35 artistes d'origine mongole sur scène 500 costumes de 13 pays. Possibilité de covoiturage. Prix 27€ par personne, chèque au nom du club de l'Amitié.

Samedi 22 décembre

Visite en car des villages illuminés du bocage Ornais avec repas de fête le soir à la ferme de la Michaudière. Prix 59 € par pers, chèque au nom du cariste Le Pape au Pertre.

Pour les 2 sorties s'inscrire dès que possible, près de G. Sabin ou des responsables le nombre de places étant limité

CLUB DETENTE COSSEEN

1 - Section Yoga

Les cours dirigés par Mathilde Paillard commenceront le **lundi 24 septembre** et auront lieu tous les ***lundis de 16H30 à 17H45 et de 18H15 à 19H30*** ainsi que les ***mardis de 17H45 à 19H et de 19H30 à 20H45*** (sauf pendant les vacances scolaires), au complexe sportif (salle de tennis de table) rue de l'Oriette à Cossé.
Tarifs : 160 € + cotisation de 29 € pour la Fédération (possibilité de régler en trois fois)
Renseignements :
Inge Rousseau : 02.43.98.91.60 ou
Jo Jacoviac : 06.89.75.09.00

2 - Section Aerobic et ouverture d'un cours de Zumba

Reprise des cours avec Christel FRIEDER **Mercredi 12 Septembre**, au complexe sportif (salle de tennis de table), rue de l'Oriette à Cossé.
Les cours de Zumba (danse fitness) ont lieu tous ***les mercredis de 19H30 à 20H30 et les cours d'aérobic ont lieu de 20H30 à 21H30*** (sauf pendant les vacances scolaires).
Tarifs : 105 € pour chaque activité ou 160 € pour les 2 activités (possibilité de régler en 3 fois).
Deux cours gratuits sont offerts aux personnes qui souhaitent découvrir l'activité. Renseignements :
Manuela Louaisil : 06.88.68.54.78 ou
Sonia Fortun : 06.70.52.69.33

POMPIERS — 44 interventions en Juin

Répartition par interventions:
- Accident voie publique : 4
- Accident de travail : 2
- Malaise lieu de travail : 1
- Feu de cheminée : 1
- Malaise ou blessé à domicile : 23
- Malaise ou blessé lieu public : 11
- Personnes ne répondant pas aux appels : 2

Répartition par communes:
- Cuillé : 1
- Cosmes : 2
- Cossé le Vivien : 14
- Courbeveille : 1
- Craon : 2
- Méral : 7
- Montjean : 6
- Quelaines : 10
- Simplé : 1

Services Municipaux

Secrétariat de la Mairie
☎ **02 43 98 80 24**
mairie@cosse-le-vivien.fr
Ouverture du lundi au vendredi de 10H à 12H15 et de 14H à 17H et le samedi de 9H30 à 12H FERMÉ le jeudi après-midi.

Services municipaux
☎ **06 14 42 50 51**
Urgences fin de semaine et jours fériés

Bibliothèque
☎ **02.43.37.32.76.**
Mercredi (10h - 12h & 16h - 18h), Vendredi (16h - 18h) et Samedi (10h - 12h). Possibilité de retour des livres 24H/24 et 7jrs/7 grâce à la «Boîte express». Adhésion gratuite

Déchetterie
☎ **02.43.64.31.69.**
Ouverte le lundi, le mercredi le jeudi et le vendredi de 13H30 à 17H30 et le samedi de 9H à 12H et de 13H30 à 17H30.

Musée
Ouverture du 1er avril au 30 septembre de 10h à 19h
☎ **02 43 98 80 89**

COSSÉ PÉTANQUE

Amicale à la mêlée
2 euros

Jeudi 20 septembre : 14h
Jet du but : 14h30

Ouvert à tous les Cosséens.
4 parties de 45 min
Pour l'organisation, merci de respecter les horaires.

VÉLO LOISIR

Bonjour
Les vacances se terminent, gardons la forme. Voici le programme:

2 septembre à 8h30 - 76km : Cossé le Vivien - Courbeveille - Ahuillé - Montigné le Brillant - Nuillé sur Vicoin - Entrammes - Parné sur Roc - Bazougers - Villiers Charlemagne - Houssay - Quelaines St Gault - Cossé le Vivien.

9 septembre à 9h00 - 76km : Cossé le Vivien - Quelaines St Gault - Houssay - Villiers Charlemagne - Bazougers - Parné sur Roc - Entrammes - Nuillé sur Vicoin - Montigné le Brillant - Ahuillé - Courbeveille - Cossé le Vivien.

16 septembre à 9h00 - 76km : Cossé le Vivien - Quelaines St Gault - Houssay - Villiers Charlemagne - Bazougers - Parné sur Roc - Entrammes - Nuillé sur Vicoin - Montigné le Brillant - Ahuillé - Courbeveille - Cossé.

23 septembre à 9h00 - 70km : Cossé le Vivien - Cosmes - La Chapelle Craonnaise - Pommerieux - Mée - St Quentin les Anges- L'Hôtellerie de Flée - Nyoiseau - Châtelais - Bouchamps lès Craon - Niafles- Livré la Touche - Athée - Cossé le Vivien.

30 septembre à 9h00 - 70km : Cossé le Vivien - Athée - Livré la Touche - Niafles - Bouchamps lès Craon - Châtelais - Nyoiseau - L'Hôtellerie de Flée - St Quentin les Anges - Mée - Pommerieux - La Chapelle Craonnaise - Cosmes - Cossé le Vivien.
Bonne route les cyclos de Cossé.

UC SUD 53

Date à retenir !

Soirée PAULO
le samedi 9 février 2013 à 20h30
salle du FCC.

Placement libre. Entrée 18 euros.
Retirez les billets chez Will Cycles
Zone artisanale
02 43 98 87 10

ASSOCIATION DES SUPPORTERS DU JUDO COSSEEN

1 - Quatre nouvelles ceintures noires au Dojo de Cossé le Vivien

Fin juin avait lieu au Dojo de Cossé la traditionnelle remise de ceintures. Une trentaine de jeunes a été récompensée et chaleureusement applaudis par un public venu en nombre.
Fait marquant de cette cérémonie, quatre jeunes ont reçu leur ceinture noire premier dan de judo. Manuel BALÈME, Étienne HUGEDÉ, Guénolé RAOULT et Hugo SÉBY sont âgés de quinze et seize ans. Ils entre sept et onze années de pratique.

Cette ceinture récompense leur assiduité, leur persévérance et leur entraide. « Un pour tous, tous pour un », ils ont débuté presque en même temps, travaillé ensemble, se sont toujours suivis et épaulés dans leurs apprentissages : connaissance de l'environnement technique, arbitrage, compétitions.

Leurs ceintures ont été remises par Gérard RABEAU et Rodrigue CHENET leurs professeurs, Sami ÉLIAS président du comité départemental de judo et Alain BERTRON, président de la section de judo de Cossé.

De droite à gauche : Gérard RABEAU, Sami ÉLIAS, Alain BERTRON, Hugo SÉBY, Manuel BALÈME, Guénolé RAOULT, Étienne HUGEDÉ, et Rodrigue CHENET.

2 - Reprise des cours de judo

Les cours de judo reprendront à Cossé à partir du :

Vendredi 7 septembre 2012.

Ces cours seront assurés par Rodrigue CHENET, professeur diplômé BEES 2ème degré, ceinture noire 4ème dan. Ils se dérouleront au Dojo du complexe sportif, rue de l'Oriette, aux horaires suivants:
- 17h15 - 18h00 : Eveil judo (4-6 ans)
- 18h15 - 19h15 : Judo mini poussin (e)s - poussin(e)s- benjamin(e)s (7-12 ans)
- 19h30 -21h00 : Judo minimes - cadet(te)s-juniors (+ 13ans)

Les inscriptions seront prises ce même soir aux heures des cours. (Se munir d'un certificat médical dès la première séance).

AVANT-GARDE

1 - Section Athlétisme - Résultats

Régionaux octathlon de Laval 12 mai – 8 épreuves

Minimes
Thomas Médard - 3ème avec 3555 points
Antoine Cormier - 9ème avec 3077 points

100 km de Chavagnes en Paillers (85)

Bravo pour la performance ***d'Abel Cormier*** en 11 h 44' 08''

Interclubs Finale régionale R2 19 mai à Segré

AGCV 1ère avec 25 280 points

Meilleure performance Relais hommes 5 x 4 x 3 x 2 x 1 en 3' 23'' 74 pour 1335 points
Relais féminin 5 x 4 x 3 x 2 x 1 e, 4' 35'' 23 pour 973 points
Corentin Raoult sur 100 m en 11''25 pour 850 points
Maxime Clavreul sur 3000 m steeple en 10'35''24 pour 678 points
Yanick Garnier sur 5000 marche en 28'14''99 pour 667 points
Arnaud Meinvielle au triple saut avec 12m34 pour 655 points
Mathieu Sarcel sur 800 m en 2'04''98 pour 654 points
Pierre Louis Meinvielle sur 200m en 24''42 pour 643 points
Loïc Buffet sur 300 m steeple en 10'50''29 pour 631 points
Charly Pinçon sur 400 m haies en 63''26 pour 629 points
Laurent Marsollier sur 5000 m en 16'18''13 pour 616 points

Equip athlé régional – 26 mai à Laval

AGCV 2ème avec 359 points – jeune juge ***François Huchedé***

Thomas Médard 100m en 12''07
Longueur 6m07 - Poids 14m55
Antoine Cormier 100 m haies en 15''33 - Triple saut 11m06 - Poids 9m97
Loann Garnier 80 m haies 13''26
Hauteur 1m61 - Javelot 27m51
Maxime Pinot 100 m 3'27''00
Disque 16m48

Régionaux minimes – 9 juin à Challans

Thomas Médard 1er en longueur avec 6m19 - 1er poids avec 14m09
1er au triathlon avec 117 points
2ème sur 100m en 11'66
3ème au 50 m en 6''46
Loann Garnier 1er en hauteur avec 1m67
Antoine Cormier 4ème sur 200m haies en 32''49

Championnat régionaux – 24 juin à Coulaines (72)

Pierre Louis Meinvielle 2ème au triple saut avec 13m68

Pré France – 1er juillet à Niort

Pierre Louis Meinvielle 2ème au triple saut avec 13m55

Championnat France vétéran – 9 juin à Fougères

Laurent Marsollier 6ème en M45 sur 5000 m en 16'25''85
Yanick Garnier 9ème sur M50 sur 5000 marche 28'44''161

2 – Section Basket

L'Avant-Garde Basket organisera son ***traditionnel tournoi familles le Dimanche 02 Septembre*** à partir de 10h. N'hésitez pas à composer votre équipe et nous rejoindre!!! Inscription sur place, possibilité de restauration sur place.

3 - Les Olympiades de l'AGCV 15 septembre

Les sections athlétisme - badminton - basket et tennis de table vous proposent de participer à un challenge sportif.
Des équipes de 4 personnes (licenciées ou non)- 2 ou 3 épreuves sur chaque section - un classement en fin de journée.
Cette journée est avant tout un souhait de faire découvrir les activités de l'AGCV et de passer un temps sportif et convivial (et pourquoi pas en famille ?)
Les épreuves se dérouleront dans, et autour de la salle Beausoleil.

4 – Section Tennis de Table

Tournoi de rentrée

La section Tennis de Table organise son 3ème tournoi de rentrée :

Vendredi 21 septembre à 20h Salle Omnisport

Inscription sur place dès 19h30 ou sur réservation au 02.43.98.80.09 ou agcossett@gmail.com
Adulte 5€ et - de 14 ans : 3€
Ce tournoi se déroulera avec handicap et est ouvert à tous et toutes en famille et entre amis.
Restauration sur place.
Nous vous attendons nombreux!

5 - A vos agendas !

SOIRÉE PAËLLA

Samedi 27 octobre
20h - Salle du FCC
Animée par l'orchestre CRYSOS

Les cartes d'entrée seront à vendre dès le début septembre.

Toutes les infos de l'avant-garde : www.agcv-asso.com

CENTRE DE SECOURS

Promotion

Le 23 juin avait lieu la journée nationale des sapeurs pompiers qui s'est déroulé au Centre de Secours de Saint Berthevin.
Au cours de cette cérémonie, deux membres du centre de secours ont été honorés :

- la médaille d'honneur avec rosette échelon vermeil pour service exceptionnel, décernée au capitaine Gobé Pierrick par Mme La Préfète.
- L'adjudant chef Toueille Laurent fut élevé au grade de Lieutenant par M. Jean Arthuis président du service départemental d'incendie et de secours

Formation

Les sapeurs Payet Delphine et Pottier Etienne ont intégré au 1er janvier 2012 le centre de secours. Après validation de la formation initiale, ils sont désormais opérationnels.

Intervention

L'équipe de garde est alertée le 23 juin pour une personne sur le point d'accoucher sur la route de Loiron commune de Cossé le Vivien.
A l'arrivée sur les lieux, les sapeurs pompiers ont été confrontés à une situation inhabituelle puisque la patiente était dans son véhicule et le travail avait commencé.

Les sapeurs pompiers l'ont assistée dans l'accouchement et ont pris en charge le bébé en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.
Aux dernières nouvelles, tout le monde se porte bien.

Si ce type d'intervention était plus rare il y a une dizaine d'année, elles deviennent aujourd'hui relativement fréquentes sans qu'il y ait une explication. (en moyenne 1 intervention tous les deux mois).

MAIN TENDUE

JEUDI 13 SEPTEMBRE

Nouveaux horaires : de 18h à 20h derrière la maison de retraite.
Permanence avec entrée libre et sans RDV. Également, permanence téléphonique au 06 49 75 15 04.

Échange, partage et soutien. Des bénévoles sont à votre écoute. Ne restez pas seul.
Vous êtes intéressé(e)s pour venir rejoindre notre association?
Également nouvelle activité au sein de l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personne Agée Dépendante) de Cossé le Vivien à découvrir...
C'est un peu de temps, un peu de soi mais beaucoup en retour.
Pour tout contact : 06 49 75 15 04 ou passer à la permanence.
Ne soyons pas indifférents les uns des autres…

MUSIC CLUB INTERCANTONAL

Amis de la Musique,

*Le Music Club cosséen propose des cours particuliers d'apprentissage de l'instrument de votre choix : accordéon, clavier, piano, guitare, batterie, djembé, et chant…..
*Aménagement des cours selon votre disponibilité et votre convenance dans l'une des 3 salles situées à Cosse le Vivien, Craon ou Cuillé.
*Des professeurs vous accompagneront dans divers styles d'expression musicale : variétés, rock, classique, jazz , chant,…
Participations facultatives à la vie musicale : concours, fête de la musique…
***Profitez de deux samedis pour rencontrer les membres de l'association et les professeurs et vous inscrire, sans limite d'âge..**

Le 8 septembre 2012 de 14h à 17h à Cossé le Vivien
Salle du Music Club 10 rue de l'Oriette
Le 15 septembre 2012 de 10h à 12h30 à Craon
Salle des cours - 7 rue Neuve
14 € d'adhésion à l'association
43 € de forfait mensuel au premier cours de chaque mois (30 mn de cours par semaine).
Les tickets loisirs de la CAF ou de la MSA sont acceptés.
Inscriptions possibles toute l'année auprès de Mme PLANCHENEAU au 02 43 98 25 99
ou au Music Club 02 43 68 77 14
www.musicclub53.skyrock.com

Enfants, jeunes, adultes, le Music Club cosséen vous permettra d'apprendre la musique dans la bonne humeur.

***Temps forts de la vie de l'association :**
* Soirée couscous le 10 novembre 2012
*Concert des élèves le 26 mai 2013
Rejoignez-nous dès la rentrée de septembre !!

Services Divers

Gendarmerie
Accueil du public :
Mardi et Jeudi de 9h à 12h

Correspondant Ouest France
☎ 02.43.98.83.13.
M. BERTHIER - 15 rue des Coquelicots à COSSE LE VIVIEN

Correspondant Courrier de la Mayenne et Haut Anjou :
M. VANNIER – ☎ 02.43.68.99.02.

Paroisse Ste Famille sur Oudon
☎ 02 43 02 75 14
Email: paroissesaintefamille@sfr.fr

Les permanences sont assurées à la maison paroissiale, 7 rue de la poste à Cossé le Vivien le mercredi de 9h30 à 12h. Par ailleurs vous pouvez rencontrer le père Germain Dih le mercredi entre 16h et 17h30.

Pour les demandes de baptême et de mariage s'adresser au presbytère de Craon (Tél 02 43 06 10 54).
Permanences du lundi au samedi, 10h à 12h et 16h à 18h sauf mardi toute la journée et samedi après midi.

Pour les demandes de sépultures, contacter Colette Marsollier au 02 43 06 62 96 ou (en cas d'absence) Victor Lecot au 02 43 98 84 68.

Le dernier bulletin paroissial et les horaires des messes à consulter ou télécharger :
http://famille.sur.oudon.free.fr

Communauté de Communes

COMITE DE JUMELAGE

Sous réserves d'un nombre suffisant de personnes (10 min.) les cours d'anglais pourront reprendre en septembre.
Il s'agit de cours de niveau moyen (classe de 2de) ayant pour but de pouvoir communiquer avec les étrangers.
Renseignements et inscriptions au 02 43 98 81 53 avant le 5 septembre.

BIBLIOTHÈQUE MARCEL PAGNOL

Un ouvrage sur l'histoire locale est à votre disposition à la bibliothèque

Les Soldats de Cossé le Vivien morts en 14-18

Bientôt cent ans après le déclenchement de cette guerre, c'est en même temps, l'occasion d'exprimer, à tous ces jeunes et un peu moins jeunes Cosséens, notre affection et de leur dire que nous n'oublions pas.

Voici les nouveaux horaires !

A partir de Septembre :
Mercredi : 10h - 12h et 16h - 18h
Vendredi : 16h - 18h
Samedi : 10h - 12h

HISTOIRES RACONTEES

Mercredi 12 septembre
16h30

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE CLAUDE DEBUSSY

Permanences Rentrée 2012-2012

Renseignements et inscriptions :
Lundi 10 septembre : 18h - 20h
Mairie de Saint Poix
Mercredi 12 septembre :
10h - 12h30 - Ecole de musique de Cossé le Vivien
14h - 15h30 Manoir du Buat à Quelaines St Gault
16h30 - 20h Ecole de musique de Cossé le Vivien
Vendredi 14 septembre : 17h - 20h École de Musique de Cossé le Vivien

L'École Intercommunale de musique Claude Debussy est ouverte à tous à partir de 4 ans (enfants, adultes)

Différentes activités musicales vous sont proposées :

COURS D'ENSEMBLE [Fondamentaux]
* Formation musicale
* Classes d'ensemble
*Orchestre à vent junior et Queldebu
*Atelier Musiques Actuelles
*Atelier improvisation
*Orchestre à cordes

COURS D'INSTRUMENTS
Flûte - Clarinette - Saxophone - Piano - Synthétiseur - Accordéon - Violon - Alto-Guitare classique - Guitare d'accompagnement - Guitare électrique - Basse électrique / Contrebasse à cordes - Trompettes classique /Jazz - Trombone - Tuba - Chant lyrique - Chant Variétés jazz - Percussion / Batterie.

Les cours sont dispensés dans les communes de Cossé le Vivien et Quelaines St Gault. Cuillé en fonction des effectifs.

D'autres cours sont possibles dans le cadre des écoles de musique du Réseau Sud Mayenne.

Rue A.L. Lavoisier - 53230 COSSÉ LE VIVIEN - 02.43.91.79.03
ecole-de-musique-int-cosse@wanadoo.fr

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Les séances d'animations reprendront le ***lundi 10 Septembre***. Elles ont lieu le jeudi matin de 9h à 12h à la Maison de l'Enfance et de la Vie Associative à Cossé-le-Vivien.

HALTE GARDERIE ITINÉRANTE

La halte garderie itinérante "LE BUS DES PTITS BOUTS" réouvrira ses portes au public le :

mardi 4 septembre 2012 au matin.

Elodie, Catherine et Maud accueille vos enfants de 3 mois à 4 ans, de 9h à 17h :
* le mardi à Méral
* le jeudi à Quelaines saint Gault
* le vendredi à Cossé le Vivien.

Permanence au bureau de la Communauté de Communes de la région de Cossé-le-Vivien tous les lundis de 8h30 à 12h30.

N'hésitez pas à nous contacter sur le portable au 06 24 46 40 93.
Espace tertiaire - Rue A-L Lavoisier
BP 52 - 53230 COSSE-LE-VIVIEN

La construction d'un bâtiment **« Maison de Communauté »** a été décidée par **la Communauté de Communes de la Région de Cossé-le-Vivien,** afin de :

* Faciliter le fonctionnement de ses différents services,
* Apporter des conditions matérielles favorables au travail de son personnel et de ses élus,
* Fournir un cadre d'accueil agréable au public,

La Communauté ne dispose pas actuellement de locaux fonctionnels et de dimension suffisante pour accueillir correctement l'ensemble administratif nécessaire à toutes ces activités. Si une partie d'entre eux sont hébergés dans des bureaux de l'espace tertiaire, rue Lavoisier, d'autres le sont dans des cabines de chantier sur le terrain adjacent, et enfin l'école de musique se trouve dans l'ancien bâtiment de l'antenne des services techniques de l'Etat de la zone d'activités "la Perrière".

Il devenait urgent de construire un bâtiment adapté quand bien même la Communauté pouvait fusionner dans une communauté à l'échelle du Pays de Craon. Il deviendrait nécessaire alors d'abriter des services décentralisés de la nouvelle communauté et de maintenir les bases des services de proximité déjà existants de l'actuelle communauté

La Maison de Communauté accueillera dans l'immédiat, les services suivants :

* L'École de Musique Claude Debussy
* La Petite Enfance
* L'Animation Jeunesse
* La Gestion du Patrimoine
* Le Service Public d'Assainissement Non Collectif
* La Voirie
* Le Service Administratif

La Maison de Communauté offre aussi l'espace nécessaire à l'accueil du public par des services sociaux extérieurs y tenant permanences à tour de rôle ainsi qu'au secrétariat du Festival de l'Humour « Les Embuscades »

Localisation de la maison de Communauté

Après avoir envisagé cette construction, à l'entrée sud de Cossé-le Vivien, sur un terrain de la zone d'activités des Hersouillères, en bordure de la route de Craon, le Conseil de la Communauté s'est rangé à la proposition de la commune de Cossé-le-Vivien d'implanter la Maison de Communauté, au centre du bourg, à proximité de la mairie, sur le terrain dégagé avoisinant la place « Tussenhausen ».

Ce terrain, mis à disposition par la Commune de Cossé-le-Vivien, d'une surface de 5 à 6000 m2, constitue la partie centrale de cet espace inoccupé, accessible depuis la rue des Tilleuls, la rue de Nantes et la rue de la Perception, en traversant la place Tussenhausen.

Cet espace présente certes, quelques inconvénients comme l'étranglement que créent des habitations en bordure de la place Tussenhausen et de la rue de la Perception, réduisant la visibilité du bâtiment, depuis la place du Champ de Foire, ainsi que la présence d'un bâtiment servant de garage et d'atelier, appartenant à la commune de Cossé-le-Vivien.

Par contre l'aménagement urbain permettra un équilibre entre bâtis existants, espaces libres, masses végétalisées circulations (piétons et véhicules) et le nouvel édifice. L'accès au nouveau bâtiment se fera selon les cheminements déjà établis par piétons et cyclistes entre la place Tussenhausen et la rue des Tilleuls et à moindre degré, la rue de Nantes.

La Maison de Communauté s'inscrira harmonieusement entre la place Tussenhausen réaménagée et embellie et une aire végétalisée au sud, que la Commune souhaite conserver libre aux fins d'espace de manifestations (fête foraine, comice agricole, évènement festif temporaire…).

En outre, cet emplacement a l'avantage de se situer à peu de distance de larges aires de stationnement, facilement accessibles à savoir : une partie de la place Tussenhausen, le Champ de Foire derrière la mairie, au nord de la rue de la Perception, le parc de stationnement devant le collège de l'Oriette, joignable à l'est par la rue des Tilleuls.

Enfin, la Maison de Communauté se trouvera au cœur du bourg de Cossé-le-Vivien, à proximité des commerces du centre, des services administratifs de la commune, de la trésorerie publique et de la poste.

L'implantation de la Maison de Communauté

La Maison de Communauté est implantée en limite de propriété à l'ouest, pour laisser à l'est un espace suffisant à la fois pour la circulation nord-sud et pour les manœuvres de véhicules. En effet, aux ateliers et garages communaux, vient s'ajouter en prolongement, un bâtiment annexe de la Maison de Communauté comportant garage, stockage de matériel et chaufferie. Tout cet ensemble sera traité de manière identique, portes et bardage.

Le projet inclut nécessairement des aménagements extérieurs comme les espaces verts et arborés, les voies de circulation pour piétons et véhicules et les places de stationnement pour deux roues et automobiles. La majeure partie de ces aménagements est assurée par les services techniques de la commune alors que seuls les abords immédiats du bâtiment et ses accès font partie du marché de construction.

Le descriptif de la Maison de Communauté

Le bâtiment principal de 1300 m² de surface, se compose des entités suivantes :

L'école de musique « Claude Debussy ». Cette section d'une superficie de 325 m² comprend des salles de cours, deux salles de pratique collective, une salle de formation musicale, des pièces annexes.

Le service Petite Enfance. Cette section d'une superficie de 140 m² qui ne permet pas les activités d'enfants, regroupe les locaux de service de la Halte Garderie Itinérante, et ceux du Relais d'Assistantes Maternelles. En annexe ce service disposera d'un ensemble atelier et garage de 75 m².

Le service d'Animation Jeunesse. Cette section d'une superficie 75 m² abrite les bureaux du service et une salle de travail. Y sont associés des locaux annexes de rangement, garage et préparation d'activités extérieures pour une superficie de 110 m²

La Maison de Communauté

Les services administratifs y compris les services SPANC, patrimoine et voirie, sont installés dans des bureaux totalisant 240 m² aux quels s'ajoutent 150 m² de locaux annexes et garage.

Un ensemble d'accueil public de 180 m² comprend un hall et deux bureaux banalisés, une salle de réunion pouvant accueillir 90 personnes debout ou 40 autour d'une table, un coin restauration et les annexes nécessaires.

La conception architecturale

Le bâtiment principal d'esthétique simple est de structure conventionnelle, à un seul niveau et avec une couverture en grande partie plate bien que certains volumes soient marqués par des toitures apparentes.

L'aménagement du bâtiment principal est axé sur un couloir central, suffisamment large pour être attrayant au public et facilitant la circulation interne. Deux entrées possibles au nord sur la place Tussenhausen et l'autre au sud, vers le terrain libre. Des puits de lumière y assurent un éclairement doux et uniforme.

De part et d'autre de cet axe, sont accrochés quatre éléments correspondant aux entités fonctionnelles : école de musique, hall d'accueil et salle de réunion, services enfance-jeunesse et bureaux administratifs. Ces éléments sont soulignés intérieurement par la nature et la couleur des sols et des murs et extérieurement par la forme du toit et le type de bardage.

L'adaptabilité du concept architectural permet à la fois d'éventuelles extensions vers le sud ainsi que l'évolution des aménagements intérieurs à l'exception peut-être de la partie école de musique du fait d'une réalisation acoustique particulière.

La conception technique

Le bâtiment est conçu à haute efficacité énergétique, du fait de l'isolation thermique poussée, la double ventilation récupératrice de chaleur, une chaufferie aux granulés de bois, des automatismes de contrôle de température, d'éclairement naturel et d'éclairage électrique.

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est assurée dans tous les secteurs tant pour le public que pour le personnel.

Une attention particulière est portée à l'acoustique des pièces dédiées à la musique. Une insonorisation poussée isole les salles de pratique instrumentale et de formation musicale. Par contre, chaque salle et (particulièrement la salle de pratiques collectives) est traitée pour une réverbération adéquate. Une salle de régie permet les enregistrements dans trois studios dont la salle pour orchestre et la salle de piano.
Le bâtiment est conçu pour répondre aux nécessités de la télécommunication et de la gestion informatique, par un câblage en réseau.

Le coût et l'échéancier

La construction de la Maison de Communauté a été voulue avec le souci d'économie des deniers publics. C'est donc un projet économe aussi bien en termes d'investissement et de fonctionnement que du maintien à long terme des mêmes niveaux de prestations que dans les premières années de vie de l'ouvrage sans incidence excessive sur le coût d'exploitation.

La conception architecturale et la maîtrise d'œuvre y compris la conduite des travaux ont été attribués par appel d'offres, au cabinet Bleu d'archi, établi au Mans, pour un forfait de base de 151 000 €.

A l'étape du permis de construire, la surface totale créée s'établit à 1 456 m². L'estimatif de la construction s'élève à un total de 1 700 000 € HT, se répartissant approximativement ainsi : le bâtiment annexe 100 000 €, l'école de musique 425 000 € et le reste du bâtiment principal 1 175 000 €.

La consultation des entreprises s'est effectuée à la fin de juillet en 29 lots. Le dépouillement des soumissions laissent à penser que les coûts seront contenus dans une enveloppe moindre que le devis du permis de construire. L'attribution définitive des lots s'effectuent fin septembre. Les travaux devraient commencer en novembre pour s'achever en avril 2013 comme envisagé dans le projet initial. La Maison de Communauté serait donc en pleine activité à la rentrée de septembre 2013.

D. Beylich
Vice-Président de la Communauté de Communes

Conseil Municipal

CULTURE

Musée Tatin

L'exposition « Impressions » réalisée en partenariat avec les Tissus d'Avesnières et l'association « Arts, cultures & partages » permet de découvrir des tissus contemporains et des vêtements mongols. L'exposition est présentée du 23 juin au 31 décembre 2012

AFFAIRES SCOLAIRES

Effectifs pour la rentrée scolaire 2012/2013

Compte-tenu des effectifs prévisibles pour l'année scolaire 2012/2013, une classe de Grande section / Cours Préparatoire s'organisera à l'école maternelle J. Jaurès. L'équipe pédagogique veillera à maintenir des activités communes entre les 2 classes de CP (activités sportives, récréations, …).

Ecole élémentaire Jean Jaurès

Un vidéoprojecteur interactif a été commandé pour l'école élémentaire auprès de l'entreprise LOGICIA pour un montant de 1.529,00 € H.T.

Restaurant scolaire

Les résultats d'une enquête réalisée par des parents d'élèves portant sur le restaurant scolaire et le temps méridien ont été présentés :
122 questionnaires ont été distribués. 100 réponses ont été retournées. Voici quelques chiffres issus de cette enquête :
53% estiment que les quantités sont variables ou insuffisantes (au 2ème service) pour les entrées et les desserts.
96% estiment que la qualité est bonne et 4% qu'elle est mauvaise !
4 % estiment que le temps de présence du personnel est insuffisant.
Propositions :
A l'issue de cette réunion, et après discussion avec les parents d'élèves, la direction et M. Christophe LOCHET, responsable de la cuisine centrale, il est convenu que la commune prépare pour la rentrée scolaire :
* une documentation à destination des parents d'élèves sur le travail réalisé par le restaurant scolaire, les contraintes qui y sont liées (hygiène, équilibre nutritionnel…)
* une fiche détaillant le déroulement de la pause méridienne afin de clarifier le rôle de chacun.
Par ailleurs, la commune invitera les parents de l'Association:
* à venir manger les midis dans la limite de 3 personnes sous réserve de prévenir le restaurant scolaire avant 11h15,
* à visiter le restaurant scolaire en matinée à une date fixée en accord avec Christophe LOCHET.
Une réunion est prévue à l'automne 2012 pour faire le point sur la nouvelle organisation du restaurant scolaire.
Enfin une réunion avec une délégation de parents d'élèves sera fixée en fin d'année scolaire.

Bilan 2011 du restaurant scolaire

La réunion avec les communes, établissements scolaires, centres de loisirs et ADMR utilisant les services du restaurant municipal s'est tenue le 14 juin. Tous ont exprimé leur satisfaction pour ce service et approuvé le bilan du restaurant scolaire ainsi que les tarifs décidés au conseil municipal de juin.
Afin de respecter au mieux les normes d'hygiène incombant à la cuisine centrale, il est demandé aux communes de s'équiper en matériel, notamment pour le maintien en température des repas.

URBANISME

Lotissement de la Minée III : devenir des lots restant à vendre (parcelles 27, 28 et 29)

La commission Urbanisme s'est rendue sur place et propose de recontacter les riverains des parcelles qui avaient déjà demandé à acquérir du terrain de ces lots (petites parcelles qui ne trouvent pas acquéreur).

Signature d'une convention de rejet exceptionnel dans le réseau d'assainissement communal

Une convention va être signée entre la mairie et une entreprise industrielle de la commune pour le traitement de ses eaux usées en cas de défaillance de la station d'épuration de cette entreprise.

Prairie des peupliers

Un cheminement piétonnier d'environ 900 mètres permettra d'explorer au mieux cet espace. Les travaux seront réalisés par les services techniques fin 2012.

Ancien presbytère rue st Jacques

Les services techniques continuent d'aménager l'intérieur de ce bâtiment. Au rez-de-chaussée à gauche se situe la banque alimentaire. À droite, 2 salles sont mises à disposition de l'animation jeunesse de la communauté de communes pendant les vacances.
Cette mise à disposition a nécessité la rénovation et la mise aux normes des sanitaires pour l'accueil des personnes à mobilité réduite ; une convention de mise à disposition entre la communauté de communes et la mairie a été adoptée (entretien, règlement, consommables).
A l'étage des travaux seront effectués à l'automne pour mise à disposition d'une grande salle pour l'APEL des PLANCHES.
Par ailleurs, le Conseil a été informé que ce bâtiment a été l'objet par 2 fois d'actes de vandalisme. Des dégradations importantes ont été constatées dans le local occupé par Tintamarre (La Compagnie du Point du jour). Le local de la banque alimentaire a aussi été fracturé et la commune déplore le vol d'une bouilloire électrique et d'une cafetière. En conséquence, une plainte a été déposée à la Gendarmerie. M. le Maire a proposé d'adresser une carte de soutien à M. et Mme GARNIER, responsables de l'association.

Zone de l'Euche

Une rencontre a eu lieu avec le collectif de l'Euche concernant l'aménagement éventuel de cette zone. Il a été décidé d'attendre le résultat du projet d'aménagement demandé à la DDT et de provoquer une réunion commune pour la remise de l'étude (collectif, DDT, commission urbanisme).

Projet de révision du SAGE Oudon (schéma d'aménagement et de gestion de l'Oudon)

Le document réalisé fixe pour les 6 ans à venir des orientations pour répondre à divers enjeux : sécuriser l'approvisionnement en eau potable, restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques, limiter les inondations, gérer les zones humides… La consultation du document est possible en mairie du 1er juin au 30 septembre. Le conseil émettra un avis au mois de septembre.

Jardins Ambroise Paré : achat d'une parcelle

Le propriétaire de la parcelle cadastrée AL 24 d'une superficie de 319 m² environ située Rue Ambroise Paré accepte de vendre à la commune au prix de 4 € / m². Cette acquisition s'intègre dans le projet de construction d'une résidence pour séniors en partenariat avec Mayenne Habitat.

Maison de la communauté de communes : terrain cédé par la commune

Le conseil confirme la cession à titre gratuit d'une partie du terrain situé Place Tussenhausen pour la construction du bâtiment de la Communauté de Communes. La surface cédée comprend l'emplacement du bâtiment et de son annexe mais également une partie de terrain aménagée en parking et espaces verts. Le restant de voirie et espaces verts sera pris en charge par la commune.

Compte-rendu de la commission Salle du FCC

Une réunion s'est tenue dernièrement en présence de responsables d'associations utilisatrices de la salle du FCC (Avant-garde, Apel des planches, Festival des embuscades, Festival à Travers chants, Music Club, OGEC Sainte-Marie, Union sportive Méral Cossé).
Après deux rencontres avec l'architecte M. Morin, l'esquisse n°1 est présentée aux participants qui ont fait part de diverses remarques et interrogations notamment sur l'espace scénique et l'aménagement de la salle.

Aménagement d'un arrêt de bus rue de l'Huilerie à proximité du collège Saint-Joseph

Un nouvel arrêt de bus similaire à celui réalisé pour la salle de Beausoleil sera aménagé rue de l'Huilerie à proximité immédiate du collège Saint-Joseph afin :
- d'améliorer la sécurité des collégiens lors des montée et descentes des cars ;
- de mettre fin à la desserte de bus située Rue de Bretagne (route de Méral).
Pour réaliser ce projet d'un montant estimé de 20.862,50 € H.T., le conseil demande des subventions à l'État (20 %) et au Conseil général (50 %) pour un montant de 14.603,75 €. Le reste à charge de la commune est estimé à 6.258,75 € H.T.

Contournement de Cossé-le-Vivien :

Dans le cadre des études sur le tracé du futur contournement menées par le Conseil général de la Mayenne, ce dernier a proposé à la commune d'intégrer la faisabilité d'un « barreau » complémentaire permettant de dévier la circulation venant de la RD4 (route de Quelaines St Gault à Méral).

En effet, quelque soit le tracé retenu, le futur contournement seul n'absorbera pas toute la circulation notamment des poids lourds : il en resterait entre 250 à 300 par jour à passer par l'agglomération!
Le Conseil municipal a voté pour la réalisation d'un barreau complémentaire.

Un dossier sera consacré au contournement dans le prochain ami cosséen.

INTERCOMMUNALITÉ

Projet de fusion des intercommunalités - comptes-rendus des groupes de travail.

Les délégués du Conseil dans les groupes de travail préparatoires à la fusion des 3 communautés de communes ont présenté les premières réflexions :

*** Équipements sportifs – Piscine – Rincerie** (J. Barrais) :
- la base de loisirs de la Rincerie doit étoffer son offre touristique (hébergement, activités, baignade…) et confirmer sa vocation éducative au service de toutes les écoles du Pays de Craon.
- éducation à la natation : réflexion en vue de l'harmonisation de la prise en charge de ces activités, à la piscine de Craon ou dans d'autres équipements ;
- les salles de sports sont de compétence communale (sauf celle de Renazé) ;
- réflexion sur la mutualisation du matériel d'entretien des locaux.

*** Environnement** (P. Pivène)
- présentation du service ordures ménagères mis en œuvre par le Pays ;
- SPANC (service public d'assainissement non collectif) exercé par les 3 communautés : réflexion sur l'harmonisation des modes de gestion et des procédures.

*** Finances – Ressources humaines – Nouveau Contrat Régional** (R. Veillard)
- le travail de ce groupe dépendra étroitement des propositions des autres groupes : impacts financiers et humains des futures compétences ; une prospective budgétaire devra être menée.

*** Économie – emploi – agriculture – Très haut débit** (J. Louapre)
- état des lieux des ZA intercommunales et interrogations sur l'harmonisation des prix de vente des terrains, les modalités d'entretien et l'implantation des futures zones.
- locaux à vocation économique : intérêt à avoir des locaux disponibles immédiatement.
- réflexion sur l'aide au « dernier commerce » dans les petites communes (contexte, nature de l'activité, coût des investissements …).
- Très haut débit : le Pays est membre du comité technique départemental et associé à l'étude de besoins du conseil général.

*** Logement – Cadre de vie – Communication** (R. Mahé)
- le Pays mène actuellement une opération programmée d'amélioration de l'habitat jusqu'en 2014 dont la priorité est la lutte contre la précarité énergétique.
- étudier l'extension de la compétence « logement social » exercée par la seule communauté de la région de Cossé-le-Vivien.
- réflexion sur un « service communication » à l'échelle de la future intercommunalité.

*** Action sociale** (G. David)
- de grandes disparités en termes d'action sociale sur le territoire.
- un centre intercommunal d'action sociale de la communauté du Craonnais très développé alors que les autres collectivités se sont plus focalisées sur les activités enfance-jeunesse.
- compétence qui touche le plus de personnes mais son contenu reste à définir.

*** Culture –Tourisme** (B. Raimbault)
- le groupe s'est intéressé aux syndicats d'initiative, aux campings et aux gîtes : réflexion à mener en lien avec le groupe de travail Économie – Emploi.

MUSÉE ROBERT TATIN

EXPOSITION « IMPRESSIONS »

Jusqu'au 31 décembre

Inauguration de la rue Guy Hamon

La rue Guy Hamon (1949-2002) a été inaugurée le 21 juillet 2012 en présence de sa famille, du personnel de la Secmair et du conseil municipal.

Cette nouvelle rue se situe dans la zone artisanale entre la Secmair et les Etablissements Chevalier et relie la rue des frères Lumière et le chemin de la Hersouillère.

Qui est Guy Hamon ? Voici quelques passages du discours prononcé par Christine Hamon (sa fille) qui nous permet de connaître la personnalité du créateur de la Secmair.

« Je souhaite avant tout remercier chaleureusement l'ensemble des personnes qui ont rendu cette journée possible :

Messieurs Fayat et Elogio du groupe Fayat.

Monsieur Campagne et l'ensemble du personnel de chez Secmair, ainsi que les anciens, en particulier Monsieur Claude Ricard à l'origine de cette sympathique initiative.

Egalement un grand merci à Monsieur Louapre, Maire de Cossé le Vivien et à ses conseillers pour avoir répondu favorablement à cette demande.

Si vous voulez comprendre la personnalité de Guy Hamon, il faut bien se mettre en tête qu'il était avant tout un autodidacte. Les traits qui le caractérisent le plus sont sa curiosité insatiable, une grande soif de lecture et sa passion pour la mécanique.

Pendant les premières années de sa vie active comme on dit aujourd'hui, il a suivi des cours du soir et obtenu des CAP d'ajusteur mécanicien et de dessinateur industriel.

L'histoire de Secmair a commencé avec notre père et notre mère en 1981. Les locaux étaient les deux classes d'une école maternelle désaffectée de Cossé le Vivien. Et son matériel était constitué uniquement d'une caisse à outils et d'une planche à dessin.

Secmair sont les initiales de Société d'Etudes et de Conception de Matériel Agricole, Industriel et Routier.

Comment Guy Hamon voyait-il son métier ? : « Inventeur de machines spéciales. »

En effet, après avoir constaté que beaucoup de taches pouvaient être automatisées et que son entreprise pouvait répondre à ce genre de cahier des charges, il a fait des machines spéciales un atout de son entreprise.

Secmair était une entreprise jeune : la moyenne d'âge des employés en 1986 était de 25 ans. Il est vrai que notre papa a eu la chance d'avoir des clients qui lui ont fait confiance, mais surtout une formidable équipe de jeunes gens qui avec lui ont pensé, construit, mis en route, entretenu toutes ces machines.

Ils interviennent quand les services techniques des entreprises ou quand les fabricants des produits standards ont déclaré forfait. Leur métier est fait de diversité car ils participent à la construction d'usines dans des domaines aussi variés que : BIC Marine et ses planches à voile, les bouchons de Parfum à Saint Martin du Limet sans oublier les Croissants de Panavi, ou comment mettre en caisse 30000 croissants à l'heure….

Dans son domaine, il était un pionnier. D'une grande polyvalence et flexible, il affirmait qu'il avait deux armes : le simple bon sens et la jeunesse de ses collaborateurs. Ils avaient pris soin de répertorier toutes les taches réalisées manuellement dans le domaine des travaux publics et cela afin de voir s'ils pouvaient apporter des solutions.

La famille de M. Guy Hamon

Sans conteste, un des succès est le birépandeur (PATA). Ce matériel révolutionne alors le métier de la maintenance des chaussées.

Ceux d'entre vous qui ont connu cette époque se souviennent surement du bureau d'études avec toutes les planches à dessins, le premier fax, la première photocopieuse couleur, le premier banc d'essai…

Beaucoup de premières fois !!! Mais les succès sont là !

Après que notre père se soit retiré de Secmair, l'entreprise a su pérenniser son activité en misant sur l'industrialisation et la vente à l'export, d'abord sous la direction de M. Chambard depuis les années 90 et puis au sein du groupe Fayat depuis 2008.

Maintenant que vous en savez un peu plus sur Guy Hamon, une question vous vient peut être à l'esprit : Comment avait-il autant d'inventivité ?

Je me permets de citer certaines de ses déclarations de l'époque pour essayer d'y répondre :« Innover c'est transposer ce qu'on observe de bien dans d'autres domaines à son propre univers ! » Ainsi quand on lui demandait comment il faisait pour être aussi inventif, il aimait répondre qu'avant tout il fallait associer des idées, des technologies qui venaient de différents domaines, de différentes spécialités. Il faut voir des parallèles, créer des synergies.

Secmair est avant tout une belle aventure humaine qui a été soutenue par sa commune. En effet, Cossé le Vivien a su créer un climat favorable au développement de l'entreprise. Elle s'est par exemple porté garante lorsqu'il s'est agi d'agrandir par deux fois l'entreprise d'un atelier de 500 m2. Nous sommes donc particulièrement touchés, avec ma famille, qu'une des rues de cette commune porte dorénavant le nom de Guy Hamon.

Je souhaite à l'ensemble des personnes qui y vivront, y travailleront ou simplement y passeront, d'avoir une vie heureuse et innovante, que le fait d'être dans la rue qui porte le nom de notre père les aide à voir plus loin avec les qualités qui l'animaient : courage, ingéniosité et travail bien fait.

Merci à tous pour votre attention et pour votre présence aujourd'hui à l'inauguration de la rue Guy Hamon. »

Informations diverses

Opération programmée de l'amélioration de l'habitat

Vous avez un projet dans votre logement? L'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat et le Pays de Craon vous proposent des aides financières et des conseils gratuits sur différents types de travaux :
- Travaux d'économie d'énergie
- Travaux d'accessibilité
- Travaux sur un logement dégradé
Contactez Habitat et Développement 53 :

*** Lors des permanences :**
- 1er mercredi du mois de 9h à 12h à la salle des associations - Cossé le Vivien.

*** Sur Rendez-vous :**
21 rue de l'Ancien Evêché
53000 LAVAL
02.43.91.19.91 / hd@wanadoo.fr

ESPACE INFO ENERGIE

Un réseau de spécialistes à vos côtés pour des conseils gratuits et indépendants sur les économies d'énergie.
Permanence sur place ou téléphonique :
Mercredi (semaine paire)
De 14h à 18h
Vendredi 9h à 12h et 14h à 18h
02.43.70.14.18
chateaugontier.53@eiepdl.fr

Hôtel de ville et de Pays
23 place de la République
53200 CHATEAU-GONTIER

URBANISME

Extensions de constructions existantes situées dans les zones urbaines des communes couvertes par un PLU

Les travaux sur constructions existantes doivent faire l'objet d'une déclaration préalable lorsqu'ils ont pour effet la création d'une surface comprise entre 2 et 40 m² pour les projets situés dans les zones urbaines des communes couvertes par un PLU.
Au-delà, les extensions donnent lieu à un permis de construire.

Entre 20 et 40 m², sont également soumises à la procédure de permis de construire, les extensions ayant pour effet de porter la surface totale de construction au-delà de l'un des seuils fixés par le code de l'urbanisme pour le recours obligatoire à un architecte (soit 170 m² pour toute construction sauf agricole).

Rappel des formalités

Vous voulez réaliser des travaux :
- Constructions nouvelles (abri de jardin, garage, véranda, piscine, panneaux solaires, clôtures, antenne parabolique, etc…)
- Construction d'une éolienne (d'une hauteur supérieure ou égale à 12 mètres (mât + nacelle) Permis de construire
Si non pas de formalités.
- transformation de construction existante (aménagement de combles, pose de vélux, etc…)
- changement de destinations
- travaux de ravalement

Vous voulez démolir des bâtiments :
Il est obligatoire de faire une déclaration en mairie avant de commencer les travaux..

PÔLE EMPLOI

Pour toutes démarches :
Pôle Emploi Laval le Basser
60 boulevard Francis le Basser
53030 LAVAL cedex 9
Tél 3949 Fax 02 43 53 36 67

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Horaires
d'ouverture
8h30 - 12h &
13h30 - 16h00

Fermé le vendredi

Services santé

ASMAD (Service Soins Infirmiers à Domicile des Personnes Âgées) : ☎ 02.43.98.94.33.

Centre médico psychologique de Château-Gontier
☎ 02.43.70.73.10.

Permanence les vendredis **à la Maison de Retraite**.
Accueil libre, anonyme et gratuit.
RDV possible avec le Dr DJEBBARD, praticien hospitalier au 02.43.70.73.10

Services sociaux

Mission locale : *Réservée aux jeunes de moins de 26 ans et sortis du système scolaire*.
Accueil uniquement sur rendez-vous tous les mercredis de 14H à 17H 30 (bureau des permanences, à côté de la mairie).
02.43.56.00.12.

Assistante sociale
02.43.98.88.15.
le vendredi matin de 9H à 12H30 sur rendez-vous.

Conciliateur
Mercredi 19 septembre : 10h15 - 12h15

Allocations Familiales
2è et 4è vendredi de 8H45 à 11H30 (centre médico-social à Craon).

Main Tendue
Association prévention du mal-être et du suicide. 06.49.75.15.04

RECENSEMENT POUR LE SERVICE NATIONAL

Les jeunes filles et garçons nés en **Septembre 1996** qui n'auraient pas reçu de convocation de la Mairie sont priés de se faire connaître au secrétariat de la Mairie respectivement avant la **fin Septembre**.

Vous avez la possibilité de faire la démarche par Internet.

Il suffit de créer son compte sur www.mon.service-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne « Recensement citoyen obligatoire » puis de se laisser guider.

La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi que de la copie du livret de famille. L'attestation de recensement sera ensuite déposée dans l'espace confidentiel de son compte mon.servicepublic.fr : on peut alors l'imprimer lorsqu'elle est demandée sans risque de l'égarer !

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Dans le cadre de la mise en place de son PCS (plan communal de sauvegarde) , document relatant la conduite à tenir en cas d'évènements exceptionnels (inondations ,tempêtes, séisme .... etc) la commune demande aux personnes ayant des difficultés de déplacement (mobilité réduite) de se faire connaitre dès que possible en mairie.
D'avance merci, l'équipe PCS.

RÉSERVATION ET UTILISATION DU MATÉRIEL SALLE St EXUPÉRY

Le vidéo projecteur est à la disposition de tout utilisateur de la salle St Exupéry.
L'utilisateur, au moment de la réservation de la salle, doit impérativement indiquer s'il souhaite avoir à disposition :
- l'écran
- le vidéo projecteur
- la sonorisation.

En fonction de ces demandes, le matériel nécessaire vous sera fourni à la remise des clés de la salle.

WiFi

Pour les locations à la salle St Exupéry, il vous est possible d'utiliser le WiFi. A la location, n'oubliez de le demander afin que le mode d'emploi vous soit fourni.

ETAT CIVIL

Naissance

Louisa KERVRAN
02 juillet 2012
Léa SAUCET BIBRON
05 juillet 2012
Liam COULONNIER
06 juillet 2012
Owen GÉRARD GANDON
28 juillet 2012

Mariages

Laujon Christelle et Quentin Jérôme
30 juin 2012
Penetier Cécile et Marquet Denis

Décès

Madame Marie-Louise ROCTON
21 juin 2012

Madame Marguerite BRÉGER
26 juillet 2012

Monsieur Pierre Dufeu
1er août 2012

A.SM.A.D.

L'objectif du service est de contribuer au maintien de la personne à son domicile.

Le SSIAD intervient uniquement sur prescription médicale et les soins sont intégralement pris en charge par l'organisme de sécurité sociale quel que soit le régime d'assurance.

Les soins

Avant de débuter la prise en charge, une infirmière du SSIAD se rend à domicile.
En concertation avec la personne aidée, l'entourage et le médecin, elle organise le rythme, la nature des soins et envisage l'équipement nécessaire en cas de besoin.

Les zones d'intervention

Le SSIAD intervient sur les cantons de COSSE LE VIVIEN, CRAON et SAINT AIGNAN SUR ROE ainsi que les communes de Courbeveille et Astillé.

Pour les personnes de moins de 60 ans, le SSIAD couvre la totalité de l'arrondissement de CHÂTEAU GONTIER.

Dans un souci de proximité et d'amélioration des prises en charge, le SSIAD occupe deux bureaux annexes au sein des Pôles Santé de Renazé et Craon.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Il est toutefois possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.

OBJETS TROUVÉS

Porte clé cuir marron avec clés jaune, verte, orange.
En cas d'objet perdu, veuillez vous présenter en Mairie

BANQUE ALIMENTAIRE

La Commune recherche des personnes souhaitant intégrer le groupe de bénévoles pour la banque alimentaire

Contacter la mairie au 02.43.98.80.24

MAISON DE RETRAITE

L'accueil de jour ouvre chaque mardi aux personnes âgées de plus de 60 ans, désorientées, et permet un maintien de l'autonomie et des relations sociales.
Il aide au soutien des familles accompagnant leur proche.
Le nombre de personnes accueillies est limité à 8.
Toute personne souhaitant bénéficier de ce service peut s'adresser au CLIC ALLI'ÂGES DU SUD OUEST MAYENNAIS.
Situé à Craon vous pouvez prendre contact au n° suivant : **02.43.09.30.64**.

La responsable Madame DUTEIL fournira les renseignements utiles (coût, horaires, transport…).

Nous pensons vraiment que ce service est un réel soutien pour les personnes âgées en difficulté vivant à domicile.

Avoir besoin d'aide, ce n'est pas une question d'âge !

- Ménage, repassage
- Accompagnement des personnes
- Aide à la toilette, au coucher et au lever
- Gym douce, ateliers décoration et création, journal
- Garde d'enfants à domicile
- Partage des loisirs et des passions
- ADMR la référence du service à la personne
- Téléassistance
- Portage ou préparation des repas, aide aux repas
- Courses, déplacements
- Grossesse, naissance, maladie, hospitalisation

Continuité assurée du service

Pas de formalités administratives

CESU(Chèque emploi service universel) préfinancé

Aides possibles par les caisses de retraites ou CAF

50% des sommes versées déductibles des impôts

Ouverture du bureau Annexe de la Mairie

lundi-mardi-vendredi de 10h30 à 11h30

mercredi de 9h30 à 12h

☎ 02-43-98-95-73

💻 cosse.admr53@wanadoo.fr

Services à l'enfance

Mercredis récréatifs

☎ 02.43.26.36.42.
Tous les mercredis de 7H30 à 18H30 en période scolaire.

Les permanences sont assurées le 1er jeudi et vendredi de chaque mois de 16h30 à 18h30

Halte garderie itinérante

L'équipe du Bus des P'tits Bouts est disponible le lundi matin de 8H30 à 12H30 pour tous renseignements ou au 02.43.02.15.86 et 06.24.46.40.93.

La structure est ouverte de 9H à 17H : le vendredi à Cossé le Vivien

Relais Itinérant Assistante Maternelle Parents

☎ 02.43.91.79.21 ou
☎ 06.22.00.07.27

Ouvert :
* les jeudis de 9h00 à 12h à la Maison de l'enfance
* le mardi jeudi après- midi de 14h à 18h au bureau de la CC.
Rue de l'Oriette.

Rue Antoine Laurent Lavoisier
BP 52 - 53230 COSSÉ LE VIVIEN
Web: ram@cc-cosse.fr

>> SPECIAL spectacles à Cossé-le-Ribien

Inauguration du Festival - Place du marché
SAMEDI 29 SEPTEMBRE A PARTIR DE 14H30

« Duo Solaris »
par **Maryse Mujica et Bruno Cérati** (61)
14H30, 15H45 et 17H00

« Chaussée interdite aux piétons »
par la **Cie Macadâmes** (75)
14H45

Melle Orchestra (49)
16H00

MERCREDI 3 OCTOBRE - 20H30 - Salle St Exupéry

« De l'autre côté de Larue »
par le Théâtre de l'Enfumeraie
2ème épisode du triptyque « des deux côtés de Larue » Ce spectacle pourrait s'appeler « Coucou me revoilà », il est dans la droite ligne du précédent

JEUDI 4 ET VENDREDI 5 OCTOBRE - 15H00
Collèges de l'Oriette & de St Joseph

« Histoire de mentir »
par le Théâtre de l'Enfumeraie
Les histoires de menteurs commencent toujours par l'Afrique, parce que c'est le pays des conteurs.

Petit déjeuner spectacle
DIMANCHE 7 OCTOBRE - 10H00 - Salle du F.C.C

« Et pendant ce temps là, Simone Veille ! »
Trinidad, Vanina Sicurani, Hélène Serres, Bonbon, Corinne Berron
Des récits farfelus (mais aussi instructifs !) en chansons désopilantes : une autre façon de parler des femmes...
Elles retracent pour vous l'évolution de la condition féminine en France et nous entraînent avec humour au pays de la femme.

Soir du théâtre burlesque
MARDI 9 OCTOBRE - à partir de 20H00 - Salle du F.C.C.

« Arsène Folazur » de **Dominique Gras** (75)
Arsène Folazur a un problème avec le langage. Il bafouille toujours quand il est humé...aimé...ému !

« Carrousel des moutons »
par la **Cie D'Irque et Fien** (Belgique)
Elle est là, à son piano. Il est là... dans le piano. Voyage au pays des merveilles où l'impossible devient réel.

SAMEDI 13 OCTOBRE - 16H00 - salle du F.C.C.

« La Petite Affaire » par la **Cie Lodela**
Chez nous, on a tous un objoire; vous avez un objoire c'est certain et vous ne le savez même pas ...

1 euro ■ Gratuit : -11 ans
DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

Journée du livre
Salle du FCC

A l'instar de célèbres tours opérateurs créés sur l'idée géniale et généreuse de rendre enfin le voyage accessible au plus grand nombre, notre ambition demeure de faire découvrir en toute tranquillité l'étendue de nos possibilités d'évasion.

Toutes les infos du festival
www.lesembuscades.fr

Les Embuscades
FESTIVAL DE L'HUMOUR À LA CAMPAGNE
énième
Dau et Catella
Pierre Aucaigne
Cie Burlesques Associés
Chanson Plus Bifluorée
Trinidad
Cie du Sans Souci
Laurent Chandemerle
Cie des Décatalogués
Cie D'Irque et Fien
Patrick Cottet Moine
Bernard Azimuth
Théâtre de l'Enfumeraie
Thierry Billois & Jean Baury
Et bien d'autres encore ...
RESERVATIONS
à partir du 14/09
de 10h à 13h et
de 15h30 à 19h30
et le samedi de 10h à 13h
COSSÉ-LE-RIBIEN
du 27 septembre au 13 octobre 2012
BP 52 - 53230 COSSÉ-LE-VIVIEN
02 43 91 79 63 - www.lesembuscades.fr
Avec le soutien du Ministère de la Culture, du Conseil Général de la Mayenne et du Conseil Régional des Pays de la Loire

NUITS DE L'HUMOUR - Salle du FCC

1ère et 2ème Nuits de l'humour
VENDREDI 5 & SAMEDI 6 OCTOBRE

Trindad

Artiste aux multiples talents: humoriste, imitatrice, chanteuse ! Cette habituée des cabarets, nous présentera ces premières Nuits de l'Humour.

Patrick Cottet Moine « Mime de rien »

Ce spectacle a été joué plus de 900 fois aux quatre coins bien ronds de la planète. Ce farfelu sort des sentiers où il s'est battu pour refaire le monde, le sien, aussi vaste que son imagination.

Laurent Chandemerle
« Le plus Dingue des Imitateurs ! »
A peine en scène Laurent Chandemerle a déjà allumé la mèche qui va enflammer la salle. Explosif et bondissant, il entraîne le public dans un rythme effréné et distille sketches bien sentis, parodies d'émissions TV, duos ciselés à la perfection, refrains caustiques.
Boum badaboum !

3ère et 4ème Nuits de l'humour
VENDREDI 12 & SAMEDI 13 OCTOBRE

A partir de 19h30
accueil par la **Boite noire**

Bernard AZIMUTH
« Le meilleur d'Azimuth »

« Le meilleur d'Azimuth » est une sélection des meilleurs sketches de Bernard Azimuth... un nom qui lui va comme un gant à celui qui se présente comme un banquier, comptable totalement déjanté, dingue et loufoque, en un mot hilarant.

Xavier Cherrier, Michel Puyau, Sylvain Richardot «Chanson Plus»

Le meilleur des chansons, sketches et parodies de 25 années de carrière. Une heure trente de spectacle où l'humour est un fil rouge, l'inventivité une règle d'or et l'émotion un supplément d'âme.

Et pour terminer la Nuit :
profitez du « Cabaret du Bout de la Nuit » avec **M.G.M. et la Saltimbanque compagnie.**

Résidence

Le Théâtre de l'Enfumeraie est en résidence du 8 septembre au 6 octobre et présentera sa nouvelle création :
« Du coté de Larue » le mercredi 3 octobre à 20h30.

Jeunes publics

Lundi 8 et mardi 9 oct.
Fil de faire
par la Cie A suivre (77)

Lundi 8 octobre
Enchanté par Pierre Bouguier et jacques Faucon

Expos

Hall du crédit agricole et salle du FCC

- **LEB** (Changé)
- « La Patatonie » de **Serge Paillard** (Laval)
- « Brève de marché » (laval)

Ateliers

Ateliers dans les écoles primaires en lien avec le spectacle « Enchanté » **avec Pierre Bouguier**

Stage les 8 et 9 septembre, encadré par **Pascal Larue fondateur du Théâtre de l'Enfumeraie**,